



Déclaration préalable FSU 88 – 10 juin 2024

Formation spécialisée en matière de Santé,
de Sécurité et de Conditions de Travail



La FSSSCT se réunit pour la troisième fois cette année et en votre présence, Madame la directrice académique. Au vu du constat commun que nous faisons de la dégradation des conditions de travail de nos collègues à travers les registres mais aussi par les contacts directs et les accompagnements individuels, nous considérons que c'est une bonne chose.

Cela correspond aux objectifs que nous nous sommes fixés et que nous avons inscrits dans notre règlement. Nous demandons pour l'année prochaine que toutes les organisations syndicales élues reçoivent dès le début d'année un calendrier prévisionnel de toutes les instances paritaires. Nous ne pouvons être dans l'attente et avoir le sentiment de passer au second plan. Nous insistons sur ce point : c'est la première fois en douze ans que nous n'avons pas de calendrier, que nous n'avons pas fait trois visites, que les groupes de travail ne sont pas efficaces et qu'aucune préconisation n'a été émise dans l'intérêt des conditions de travail et donc des collègues. Cela est-il une volonté de votre part ou une conséquence de dysfonctionnements internes ? Madame la DASEN, votre priorité devrait être de vous intéresser aux conditions de travail. Vous êtes la garante et la responsable par délégation de la santé physique et morale de l'ensemble de vos personnels.

De même, la FSU88 souhaite que les invitations des membres à une instance soient envoyées deux semaines avant les instances concernées. Une telle organisation aurait également le mérite de moins perturber le fonctionnement de nos établissements respectifs, qui pourraient ainsi anticiper nos absences. Les documents devraient être envoyés au plus tard la semaine précédente pour avoir le temps de les étudier.

La FSU88 vous interroge aujourd'hui sur les conditions du dialogue social que vous revendiquez. Le secrétaire de la FSSSCT ne compte plus les mails restés sans réponse de la part de l'administration. Les collègues investi·es dans une mission pourtant essentielle ont l'impression désagréable et inacceptable d'être en position de travail empêché.

Par exemple, nous avions décidé de faire une seconde visite à l'EREA durant la deuxième quinzaine de mai lors de la séance plénière du 27 mars 2024. Le secrétaire de la FSSSCT88 a relancé l'administration les 8, 19 avril et 13 mai 2024 sans obtenir de réponse. La FSU88 demande à l'administration qu'un protocole de réponse aux demandes des représentant·es du personnel et de tous les personnels soit défini et respecté par l'administration. A minima, nous vous demandons d'envoyer une confirmation de prise en compte de la demande.

Nous avons une collègue qui se trouve actuellement en mesure conservatoire suite à des accusations. Lors de sa convocation pour lui annoncer cette mesure, l'administration n'a pas cru important de l'informer de l'ensemble de ces accusations tout en lui demandant une réaction à ces accusations ! Comment est-il possible de se défendre si on ne sait pas de quoi on est accusé·e ? Pour quels motifs l'administration ne joue-t-elle par la carte de la transparence avec une personne présumée innocente en lui transmettant les éléments d'accusation ?

La FSU88 dénonce les risques psycho-sociaux que courrent nos collègues abandonné·es à leur sort lors de telles mesures. C'est la quatrième dans le premier degré depuis l'an dernier d'après nos informations.

Le mouvement du premier degré a été reporté vendredi 7 juin 2024 à la dernière minute. Après le couperet d'une carte scolaire réduite sous couvert de baisse démographique et alors que la France a un effectif d'élèves par classe bien au-dessus de la moyenne des autres pays de l'OCDE, c'est encore un manque profond de respect envers les collègues concerné·es. Un mail d'excuses sera-t-il envoyé aux personnes concernées par ce mouvement ?

Nous proposons depuis l'an dernier notre aide à l'administration en cas de difficultés sur le mouvement des personnels du premier degré. Nous essayons de remonter chaque problématique dont nous avons connaissance, comme l'heure de parution des résultats, encore annoncée à 00:00.

Nous constatons que nous sommes des émetteurs, mais déplorons de ne pas être récepteurs de davantage d'informations émanant de l'administration, dont nous avons le sentiment qu'elle se replie sur elle-même. La FSU88 demande que l'attachement au dialogue social de l'administration se traduise par des faits et des actes en faveur des conditions de travail des personnels, lesquelles n'ont de cesse de se dégrader.

Une nouvelle fois, Madame la DASEN, nous vous remercions pour votre présence aujourd'hui. Nous espérons qu'elle nous permettra d'avancer sur des dossiers qui restent depuis trop longtemps en suspens.